



Veillez prendre note qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal aura lieu en présentiel seulement le mercredi 6 mai 2026, à 18h00, au **Fairview (345 chemin Stagecoach)**. Les sujets suivants seront discutés, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement n° 231-26 – Emprunt temporaire pour la construction de la nouvelle mairie
4. Attribution du contrat pour le forage d'un puits artésien destiné à la nouvelle mairie
5. Période de questions
6. Levée de la séance

\*\*\*\*\*

**AGENDA**

1. Opening of the meeting
2. Adoption of the agenda
3. Adoption of By-law No. 231-26 – Temporary loan for the construction of the new Town Hall
4. Awarding of contract for the drilling of an artesian well for the new Town Hall
5. Question period
6. Adjournment of the meeting